

Novembre 2017



BILAN DU SCHEMA DE MUTUALISATION ANNEE 2017

La mutualisation des services a débuté courant 2016 avec un démarrage progressif des services tout au long de l'année, de février à octobre.

Cette 2^{de} année de mise en œuvre du schéma de mutualisation des services est une année de transition, avec pour la plupart des services une montée en charge progressive de l'activité. Il est à noter que certaines communes n'ont pas encore pris l'habitude de solliciter certains services mutualisés. Globalement les communes sont satisfaites des services mutualisés auxquelles elles adhèrent : compétences techniques mises à disposition, qualité des prestations, disponibilités et expertises des agents mutualisés. De son côté, la communauté de communes bénéficie également de la dynamique enclenchée par la mutualisation des services, elle est satisfaite des services mutualisés et des relations de confiance établies avec les communes.

Les commissions de gestion paritaire permettent aux différents acteurs de se rencontrer afin de faire un point sur les activités du service mutualisé et sur les perspectives. Les agents intercommunaux mutualisés sont à l'écoute des communes et de leurs besoins, ils procèdent aux évolutions des services mutualisés (périmètre, fonctionnement, ...) quand cela s'avère nécessaire.

Un bilan plus détaillé de l'ensemble des services mutualisés est présenté ci-dessous avec pour chacun d'entre eux ses caractéristiques qui lui sont propres.

JURIDIQUE

8 COMMUNES ADHERENTES : Aniane, Argelliers, Bélarga, Gignac, Le Pouget, St-André-de-Sangonis, St-Pargoire, Tressan

COMMUNES ACCOMPAGNEES : 100%

COMMENTAIRES : Quantitativement moins de sollicitations de la part des communes (qu'initialement prévu dans la convention) mais des sollicitations complexes nécessitant une durée de traitement plus longue (6h30 en moyenne au lieu de 4h30).

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Continuité du service selon les termes de la convention. A la demande des communes, les notes juridiques produites seront diffusées systématiquement à l'ensemble des adhérents.

OBSERVATOIRE FISCAL

11 COMMUNES ADHERENTES : Aniane, Argelliers, Gignac, Le Pouget, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, St-André-de-Sangonis, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul et Valmalle

COMMUNES ACCOMPAGNEES : 82% sur la Vérification Sélective des Locaux et 63% sur des questions fiscales

COMMENTAIRES : Evolution des missions du service mutualisé entre 2016 et 2017 avec un élargissement du périmètre d'action qui a nécessité la signature d'un avenant à la convention.

Compte tenu des réponses apportées par les services fiscaux sur la Vérification Sélective des Locaux, les communes ont acté en novembre 2016 d'élargir le service à des missions de stratégie fiscale. Cet élargissement est pertinent et conforme aux attentes des communes (cf. chiffre ci-dessus).

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Proposition de suivre les impacts de la suppression progressive de la taxe d'habitation annoncée et les impacts de la revalorisation des valeurs locatives des locaux professionnels sur TFPB.

INGENIERIE URBANISME

18 COMMUNES ADHERENTES : Aniane, Argelliers, Bélarga, Campagnan, Gignac, La Boissière, Le Pouget, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Bauzille de la Sylve, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, Tressan, Vendémian

COMMUNES ACCOMPAGNEES : 77% sur le suivi des PLU, 11% sur des notes juridiques, 50% participent aux réunions thématiques

COMMENTAIRES : Evolution des missions du service mutualisé entre 2016 et 2017, avec des missions qui entrent toujours dans le périmètre du service mutualisé.

En 2016, les missions étaient principalement axées sur les notes juridiques, une amorce du suivi des PLU et une réunion d'information organisée.

En 2017, le suivi des PLU est plus marqué, les réunions d'informations thématiques sont plus fréquentes (3 ateliers) et les demandes au fil de l'eau sont en nette augmentation.

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Proposition d'organiser des groupes de travaux sur des thématiques récurrentes (ex : règlement de voirie) et d'accompagner les externalisations d'expertise avec un suivi de commande groupée favorisant les économies d'échelle (ex : schéma général de voirie).

ASSISTANCE MARCHES PUBLICS

5 COMMUNES ADHERENTES : Aniane, Argelliers, Le Pouget, St-Pargoire, Tressan

COMMUNES ACCOMPAGNEES : 40%

COMMENTAIRES : Les marchés lancés dans le cadre du service mutualisé représentent un peu plus de 2,2 millions d'€ HT d'investissement.

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Rencontrer les communes afin de communiquer sur le service mutualisé et ainsi les inciter à utiliser ce service.

ACHAT

19 COMMUNES ADHERENTES : Aniane, Arboras, Argelliers, Bélarga, Campagnan, Jonquières, La Boissière, Le Pouget, Montarnaud, Plaissan, Pouzols, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin, Tressan

COMMUNES ACCOMPAGNEES : Recensement des besoins et consommations portant sur 3 marchés potentiels : fournitures administratives, fournitures d'entretien, assurances.

COMMENTAIRES : Nombreuses sont les communes qui n'ont pas répondu aux demandes de recensement des besoins, malgré des relances. Recherche de fournisseurs pouvant répondre aux besoins dans les domaines identifiés.

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Assurance : lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (la complexité de ce marché nécessite une externalisation), puis lancement du marché avec comme objectif un début des prestations au 01/01/2019.

Questionnaire auprès des communes afin de savoir si elles seraient intéressées par un marché de prestations nettoyage ou un marché de fournitures et petits équipements nettoyage/entretien. Idem pour les consommations de papiers copieurs afin de savoir s'il est judicieux de lancer un marché pour ce type de fourniture.

RESSOURCES HUMAINES

5 COMMUNES ADHERENTES : Argelliers, Gignac, Le Pouget, St-Pargoire, Tressan

COMMUNES ACCOMPAGNEES : Etat des lieux hygiène et sécurité à l'aide d'un questionnaire et état des lieux formation afin de recenser les outils de suivi et gestion ainsi que les besoins de formation.

COMMENTAIRES : Les besoins des communes sont très disparates et nécessiteraient un cadre d'intervention différent. Une commission de gestion paritaire s'est réunie en juin 2017 où les communes ont manifesté leur souhait d'une évolution du service mutualisé vers un coût à l'acte. Cette évolution permettrait de solliciter le service sur toutes les questions relevant de tous les domaines RH (sans se restreindre à hygiène/sécurité et formation).

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Lors de la prochaine commission de gestion paritaire, il sera proposé aux communes de mettre en place une tarification à l'acte afin de faire évoluer le service vers du conseil statutaire notamment. Etude sur la mise en place d'une CAP mutualisée.

INFORMATIQUE

17 COMMUNES ADHERENTES : Argelliers, Bélarga, Campagnan, Gignac, Jonquières, La Boissière, Le Pouget, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, Tressan

COMMUNES ACCOMPAGNEES : 100%

COMMENTAIRES : Evolution des missions du service mutualisé entre 2016 et 2017, avec des missions qui entrent toujours dans le périmètre du service mutualisé.

En 2016, beaucoup d'audits (nécessaires au démarrage du service mutualisé), des dépannages et des installations relativement nombreux.

En 2017, les missions de conseils et d'assistance utilisateurs sont plus nombreuses, cela démontre que le service mutualisé est bien identifié des communes adhérentes et utilisé comme un service ressource. A contrario, les dépannages sont en baisses ce qui démontre une stabilisation voir une baisse des problèmes rencontrés lors de la 1^{ère} année.

Projets en cours : marché de reprographie d'une durée de 4 ans attribué en mars 2017, pour les 17 communes et la CCVH ; dématérialisation des actes administratifs pour 13 communes ; modernisation de l'équipement informatique des communes pour 8 communes

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : En 2017 (sur 9 mois de janvier à septembre), le service mutualisé a réalisé 204 heures d'interventions et 21 heures de diagnostics.

Un élargissement du périmètre d'intervention est proposé aux communes adhérentes afin d'intégrer la maintenance informatique des écoles (attentes des communes exprimées lors de la mise en œuvre du schéma de mutualisation en 2015). Les communes seront sollicitées d'ici la fin de l'année afin de se positionner sur cette proposition d'élargissement.

Enfin, les communes doivent également se positionner sur le lancement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur les abonnements téléphoniques (dans l'objectif de réaliser des économies d'échelle). Cette AMO pourrait ainsi être l'un des chantiers de l'année 2018.

OPERATIONS D'AMENAGEMENT

21 COMMUNES ADHERENTES : Aniane, Arboras, Argelliers, Gignac, Jonquières, La Boissière, Lagamas, Le Pouget, Montarnaud, Montpeyroux, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André de Sangonis, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin de Lucian, Tressan, Vendémian

COMMUNES ACCOMPAGNEES :

- ✧ Aniane : Ruelles et places tranche 2
- ✧ Pouzols : Requalification des espaces publics du village
- ✧ Le Pouget : Réhabilitation du camping de l'Affenage
- ✧ Le Pouget : Réhabilitation du Campotel
- ✧ Saint-Paul-et-Valmalle : Réhabilitation et extension de la mairie

✧ Jonquières : Requalification des rues du cœur du village

COMMENTAIRES : Depuis 2016, six conventions de mutualisation ont été signées avec cinq communes. Ces six opérations représentent un montant total d'investissement d'environ 2,4 millions d'€ HT. Deux opérations ont débuté dès 2016 et se poursuivent sur l'année 2017 : Aniane et Pouzols. Quatre opérations débutent en 2017 et se poursuivront sur 2018 : Jonquières, Le Pouget (pour 2 opérations), St-Paul et Valmalle.

60% d'un équivalent temps plein (ETP) est consacré au suivi de ces opérations de mutualisation.

EVOLUTIONS DU SERVICE POUR 2018 : Un recrutement de chargé d'opération est en cours afin de répondre au plan de charge des opérations d'investissements (CCVH et mutualisation) suivi par le service Opérations d'Investissement de la CCVH. De nouvelles conventions de mutualisation devraient être mise en œuvre en 2018 :

- ✧ La Boissière : construction d'une salle multi activité
- ✧ La Boissière : AD'AP
- ✧ Montpeyroux : Construction nouvelle mairie (selon résultat du recrutement en cours)
- ✧ Argelliers : Construction groupe scolaire (selon résultat du recrutement en cours)